

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 12 avril 2021 à 18h30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

Présents : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BROUDICHOUX Serge, AUDOUIN Anne, BORDAS Christian, BORDELAIS Gérald, HUCHET Pierrette, HUOT Jean-Paul, JOCELYN Nathalie, MARTIN Frédéric, POUDRET Annie, REYGADE Aline, TRANQUARD Jérôme, BOUTIN Jean-François, DUMON Alain

Secrétaire de séance : Nathalie JOCELYN a été élue secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 14 décembre 2020.

DELIBERATION APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Madame le Maire présente le compte administratif de l'année 2020

Dépenses fonctionnement : 396 589,54 €

Recettes de fonctionnement : 499 877,17 €

Excédent de l'exercice : **103 287,63 €**

Dépenses d'investissement : 217 036,27 €

Recettes d'investissement : 311 481,61 €

Excédent de l'exercice : **94 445,34 €**

Mme le Maire quitte la salle du Conseil, le doyen d'âge Monsieur DUMON Alain fait voter le Compte administratif.

Vote : 14 Voix POUR

DELIBERATION APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le compte de gestion de l'année 2020 dressé par Monsieur GALICE Jean-Luc, Trésorier est approuvé à l'unanimité.

Vote : 15 Voix POUR

DELIBERATION AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire, décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de clôture à affecter	excédent :	350 858,33 €
--------------------------------	------------	--------------

Besoin réel de financement de la section d'investissement

Résultat comptable cumulé	excédent :	85 105,73 €
---------------------------	------------	-------------

Dépenses d'investissement engagées non mandatées		312 621,00 €
--	--	--------------

Recettes d'investissement restant à réaliser		88 000,00 €
--	--	-------------

Solde des restes à réaliser		224 621,00 €
-----------------------------	--	--------------

(B)Besoin (-) réel de financement (D001)		139 515,27 €
--	--	--------------

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat excédentaire

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement

(Recette budgétaire au compte R 1068)		139 515,27 €
---------------------------------------	--	--------------

En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)		211 343,06 €
---	--	---------------------

Vote : 15 Voix POUR

DELIBERATION VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition de l'année 2021 des taxes directes locales :

↳ Taxe Foncière Bâti	30,16 %	(taux commune : 12,70 %) + (taux départemental : 17,46 %)
----------------------	---------	---

↳ Taxe Foncière Non Bâti	38,10 %	
--------------------------	---------	--

Le produit fiscal attendu est de 143 185 €

Vote : 15 Voix POUR

VOTE DU BUDGET UNIQUE 2021

Le Budget est présenté par Madame le Maire aux membres du Conseil Municipal.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **685 596,00 €**.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **541 954,00 €**.

Principales réalisations en Investissement :

- Travaux Eclairage public stade-city stade- parking cimetiè-re- églises
- Acquisition d'un camion-plateau
- Rénovation de la façade de la salle polyvalente
- Travaux de voirie sur diverses voies communales
- Acquisition mobilier urbain
- Climatisation à l'école et au réfectoire
- Travaux réfection sol du préau
- Construction de terrains de boules

Le Budget unique 2021 est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement. POUR : 15 Voix

DELIBERATION FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FDAEC)

Il sera présenté l'acquisition de matériel informatique à la mairie, mobilier urbain, installation de volets battants, acquisition d'illumination, réfection du sol du préau, installation de radiateurs à la bibliothèque et dans le bureau de la directrice. L'attribution à notre commune sera de 14 759 € concernant le FDAEC.

DELIBERATION DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FOND D'AIDE A LA VOIRIE COMMUNALE

Travaux à réaliser sur les voies communales 161 Route de la Gourgue et 60 Route du camping pour un montant HT de 33 385,00 €. Le montant de la subvention demandé auprès du département sera de 8 750 €.

DELIBERATION TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC AU BOURG D 121

Madame le Maire présente le devis concernant les travaux d'éclairage public Route de l'Eglise Saint Pierre pour un montant 16 752,33 € TTC.

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du SDEEG et du Syndicat d'Electrification de Saint Philippe d'Aiguilhe.

DELIBERATION AMORTISSEMENT ENFOUISSEMENT RESEAU

Le montant de 3782,77 € est à prévoir au budget 2021 pour une durée de 5 ans.

Pour à l'unanimité.

DELIBERATION CONVENTION DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PERSONNEL DE LA COMMUNE DE PETIT PALAIS ET CORNEMPS SUR L'ECOLE DANS LE CADRE DU SIRP PETIT PALAIS/SAINT SAUVEUR

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à signer la convention avec le SIRP Petit-Palais/Saint Sauveur concernant le remboursement des frais de personnel à compter du 1^{er} janvier 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

- L'isolation sera faite sur tous les bâtiments publics (salle des fêtes, 3 classes, réfectoire et les logements communaux pour la somme de 1 €.

Le dossier est en cours

- Le rallye de Saint Emilion 2021 est annulé.
- Infos bus est venu sur la commune le 29 mars 2021.
- La bibliothèque municipale fonctionne bien.
- Plan bibliothèque de l'Ecole a bénéficié d'une aide de 1500 € pour l'achat de livres.
- Super U de Saint Seurin sur l'Isle a offert 1 500 masques pour les enfants de l'école.
- Engagement zéro plastique : une subvention a été reçue pour acheter des cups.

Mme le Maire propose de mettre un logo « Fusion 21.03.1816 Petit-Palais et Cornemps ».

Après discussion, proposition de vote Pour : 13 Voix- Contre : 2 personnes préfèrent des verres.

- Les Travaux du virage au lieu-dit Lamargagne commenceront mi-mai.
- Eglise de Cornemps : Le rocher a été nettoyé.
- Le camion-plateau a été reçu, un logo va être posé sur les portières.
- Concernant la construction des terrains de boules seront chargés de suivre les travaux : Jean-Paul HUOT, Christian BORDAS, Nathalie JOCELYN et Mme le Maire.
- Les élections départementales et régionales auront lieu au mois de juin.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Fabienne VEYSSIERE signale qu'il faut réfléchir sur les problèmes de pigeons au niveau de l'église de Petit-Palais.

Mr Jean-François BOUTIN signale qu'il y a danger lorsque les enfants sortent du city-stade sur la départementale. A étudier.

Il est interdit de monter sur la structure, Mme le Maire rappelle que les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Demande de faire un courrier au propriétaire afin qu'il nettoie les ronces dans le virage de Sorillon pour avoir plus de visibilité.

Mr Serge BROUDICHOUX informe qu'un article a paru sur le résistant concernant « L'Arctique de demain », une initiative des jeunes du collège de Lussac avec en projet la préservation de l'environnement. Une cagnotte est mise en ligne et sera reversé à WWF pour aider les animaux en voie de disparition.

Où en sont le panneau pour la route du Pont du Pas Piquaud « Risques Inondations » et la borne incendie prévue sur Queyrai ?

Mme le Maire informe que c'est en cours.

Logement au presbytère : les volets sont à changer et revoir le système de chauffage, revoir le tableau électrique pour le mettre aux normes. L'assistante sociale doit rappeler Mme le Maire.

Mme le Maire informe les conseillers que les volets sont commandés et vont être remplacés, elle va contacter l'électricien afin d'établir des devis. L'assistante sociale n'a jamais rappelé les services de la Mairie.

Pensez à mettre des bouteilles en plastique concernant les piègeages des frelons asiatiques.

Concernant le PLUI comment peut-on obtenir de nouvelles constructions sur notre commune ?

Mme le Maire fera remonter les demandes de certains administrés à la CDC .

Mme Nathalie JOCELYN signale que sur la Route de Beaulieu les travaux de voirie qui ont été réalisés en 2020 ne sont pas corrects.

Mr Serge BROUDICHOUX lui répond que les problèmes sont sur toute la commune.

Le chêne sur le parking du stade au bord de la clôture de M. JOCELYN n'est pas en bon état et peut être dangereux en cas de forts vents car il risquerait de tomber.

Mme le Maire va voir avec les employés communaux afin de le couper.

Séance levée à 20 H 30